

# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON.

---

*Années 1854-1855.*

(NOUVELLE SÉRIE.)

---

TOME DEUXIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,  
rue Centrale-St-Pierre, 20.

---

1855.



# DESCRIPTION

DE

## QUELQUES ESPÈCES D'ÉLATÉRIDES,

PAR

**E. MULSANT et GUILLEBEAU.**

(Présentée à la Société Linnéenne de Lyon le 15 juillet 1855.)



### **Cratonychus amplithorax.**

Long. 0,0146 (6 1/2 l.). Larg. 0,0033 (1 1/2 l.).

Noir; finement pubescent.

*Tête* peu convexe, avec une légère impression au milieu; couverte d'une ponctuation moyenne et un peu rugueuse.

*Antennes* ferrugineuses; pubescentes; un peu plus longues que le prothorax.

*Prothorax* aussi large que long; très-convexe; couvert d'une ponctuation fine, égale, rugueuse sur les bords; peu rétréci en avant; marqué au milieu de la base d'une légère dépression: angles postérieurs chargés d'une carène faible et courte.

*Ecusson* oblong; très-finement ponctué.

*Elytres* moins de trois fois aussi longues que larges; aussi

*Annales de la Société Linnéenne.*

larges que le prothorax ; rétrécies à partir des deux tiers de leur longueur ; obtusément arrondies au sommet ; à stries marquées de gros points distants ; à intervalles plans , couverts d'une ponctuation fine et serrée.

*Dessous du corps* couleur de poix : jambes ferrugineuses.

Voisin du *C. crassicollis*, dont il diffère par la ponctuation du prothorax, qui est plus fine ; par ce segment qui est plus convexe et plus large ; par ses élytres plus larges , plus parallèles , plus arrondies à l'extrémité.

Narbonne (Aude), (collect. Godard).

### ***Cratonychus aspericollis.***

Long. 0,0146 (6 1/2 l.). Larg. 0,0033 (1 1/2 l.).

Noir, brillant ; à pubescence grise.

*Tête* peu convexe ; marquée de points gros et enfoncés.

*Antennes* un peu plus longues que le prothorax ; d'un ferrugineux obscur ; à pubescence fine.

*Prothorax* aussi long que large ; assez convexe ; entièrement couvert de points gros , profonds et rugueux sur les bords ; marqué au-dessus du milieu du bord postérieur , d'une dépression dont le fond est lisse ; à angles postérieurs relevés , chargés d'une carène longue et étroite.

*Ecusson* oblong ; finement ponctué.

*Elytres* au moins trois fois aussi longues que larges ; à stries marquées de gros points : intervalles couverts d'une ponctuation fine et serrée.

*Dessous du corps* à pubescence plus visible : jambes d'un ferrugineux obscur.

Obs. Plus brillant, plus étroit, moins pubescent que les *Cr. niger* et *brunnipes* ; diffère du *Cr. obscurus* FABRICIUS, par la ponctuation du prothorax qui est plus serrée, plus profonde et plus rugueuse.

La Sicile, (collect. Godard).

**Cratonychus sulcicollis.**

Long. 0,0168 (7 1/2 l.). Larg. 0,0056 (1 2/3 l.).

Noir, brillant ; à pubescence grise et fine.

*Tête* peu convexe ; inégale, avec deux impressions près du bord antérieur ; couverte de points gros, ronds et isolés, excepté sur les impressions du devant, où ils sont un peu confluents.

*Antennes* dépassant un peu la longueur du prothorax ; d'un ferrugineux obscur ; pubescentes.

*Prothorax* évidemment plus long que large, assez graduellement rétréci en avant ; couvert de points plus effacés et plus distants sur le disque, plus serrés et plus profonds sur les bords ; marqué dans le milieu d'un sillon longitudinal ; angles postérieurs chargés d'une carène longue et étroite.

*Ecusson* presque rond, et finement ponctué.

*Elytres* plus de trois fois aussi longues que larges ; plus acuminées que dans les autres espèces de ce genre ; à stries marquées de gros points ; à intervalles couverts d'une ponctuation fine et assez distante.

*Dessous du corps* à pubescence plus longue et plus évidente : jambes d'un ferrugineux obscur.

Diffère de tous ses congénères par le sillon du prothorax et par sa forme plus rétrécie aux extrémités.

Midi de la France, (collect. Wachanru, Doublier, Joubert).

Nous l'avons vu dans quelques collections inscrit sous les noms de *castanipes* ou *obscurus* FABR.

**Athous acutus** (Ret).

Long. 0,0090 (4 l.). Larg. 0,0014 (2/3 l.).

*Tête* noire; pubescente; inégale; marquée de points serrés : partie de la suture frontale située vers l'insertion des antennes, ferrugineuse.

*Antennes* couleur de poix, avec la base de chaque article plus claire; au moins aussi longues que la moitié du corps.

*Prothorax* plus long que large; peu convexe; plus étroit que les élytres; pubescent; noir, avec le bord étroitement ferrugineux; couvert d'une ponctuation très-fine, assez serrée : à angles postérieurs carénés, prolongés en arrière, et assez saillants en dehors.

*Ecusson* presque rond; d'un testacé obscur; couvert d'une pubescence plus serrée que le reste du corps.

*Élytres* trois fois au moins aussi longues que larges; pubescentes; un peu dilatées au-delà du milieu; à stries canaliculées; à intervalles transversalement ridés et marqués de points distincts et serrés.

*Dessous du corps* finement ponctué; brun, avec les bords des segments de l'abdomen et l'anus, plus clairs : cuisses d'un testacé obscur : tibias et tarses d'un testacé clair.

Facile à distinguer de l'*A. subfuscus*, dont il a le faciès, par la forme des angles du prothorax.

Le mont Pilat.

**Athous villiger**.

♂ Long. 0,0123 (5 1/2 l.). Larg. 0,0025. (1 1/8 l.).

♀ Long. 0,0140 (6 1/4 l.). Larg. 0,0033 (1 1/2 l.).

*Tête* d'un brun ferrugineux; déprimée; à points distincts et serrés; à pubescence grise, assez longue et serrée. Mandi-

bules d'un ferrugineux foncé : palpes d'un ferrugineux clair.

*Antennes* d'un testacé obscur, plus clair à la base de chaque article; pubescentes; les articles très-peu en scie: le dernier cylindrique.

*Prothorax*, un peu plus large en avant; à côtés presque droits; de couleur noire, mélangée de ferrugineux; couvert d'une pubescence grise assez longue et assez fournie, et d'une ponctuation distincte et serrée, avec une ligne longitudinale glabre et déprimée vers le milieu.

*Ecusson* presque rond; densément pubescent.

*Elytres* ferrugineuses; allongées; moins pubescentes que le prothorax, à stries canaliculées; marquées de points profonds: à intervalles finement ponctués.

*Dessous du corps* à pubescence plus rare; d'un noir brun, avec les bords latéraux et postérieurs des segments de l'abdomen, testacés.

Chez la femelle la pubescence est plus rare; les antennes ont des articles courts et épais; le prothorax est beaucoup plus convexe et plus élargi, sinué sur les côtés près de la base, et il a la ponctuation beaucoup plus rare et plus forte. Les élytres sont plus larges, dilatées au-delà du milieu; la ponctuation des intervalles est plus rare et plus forte.

Le mont Pilat.

### **Athous frigidus.**

Long. 0,0150 (6 3/4 l.) Larg. 0,0039 (1 3/4 l.).

*Tête* noire; inégale; déprimée; marquée de gros points irrégulièrement disposés; légèrement pubescente: Trois premiers articles des *antennes* noirs: le reste d'un testacé obscur.

*Prothorax* noir; plus large que long; assez convexe; légèrement canaliculé; pubescent, couvert d'une ponctuation fine

et serrée; légèrement rétréci en arrière; à angles postérieurs aigus.

*Écusson* subcordiforme; noir; pubescent.

*Élytres* allongées; d'un châtain variable; parallèles; rétrécies à partir des quatre cinquièmes; à stries fines; canaliculées; ponctuées; à intervalles plans, finement pubescents, et couverts d'une ponctuation fine et assez serrée.

*Dessous du corps* noir et pubescent. Cuisses noires: tibias bruns: tarses testacés.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est plus grosse, plus convexe, à peu près glabre et luisante; elle a le prothorax plus convexe, couvert de points plus gros et plus distants, et plus large en avant. Les antennes sont plus courtes, à articles épais. Les élytres sont plus larges, plus convexes, couvertes de points plus fins et plus distants, de couleur allant du châtain au testacé. Les pattes sont quelquefois testacées.

Faillefeu (Basses-Alpes).

#### ***Athous melanoderes.***

Long. 0,0140 (6 1/4 l.). Larg. 0,0033 (3 1/2 l.).

*Tête* noire; pubescente; marquée sur le devant d'une dépression triangulaire, et couverte d'une ponctuation rugueuse et confluyente près de la suture frontale.

*Antennes* ferrugineuses; à articles courts et épais; à pubescence fine et courte, mêlée de poils plus longs et droits.

*Prothorax* noir brun; couvert d'une ponctuation distincte et serrée; convexe; finement pubescent; légèrement rétréci en arrière; à angles postérieurs droits.

*Écusson* court; conique; ponctué et pubescent.

*Élytres* trois fois aussi longues que larges; d'un châtain

clair, plus pâle sur les bords; à stries canaliculées, ponctuées; à intervalles plans, marqués de points fins et peu serrés.

*Dessous du corps* brun : pattes et bords latéraux et postérieurs des segments de l'abdomen, testacés ; ponctuation de l'antépectus beaucoup plus forte que celle de l'abdomen.

Cette espèce a de l'analogie avec la ♀ de l'*A. difformis*, dont elle diffère surtout par la ponctuation des élytres, qui est beaucoup plus fine et plus espacée ; elle diffère aussi par le même caractère de l'*A. sylvaticus* : elle a en outre le prothorax moins dilaté dans le milieu et moins rétréci en arrière.

Briançon, (collect. Godard). Faillefeu (Basses-Alpes).

#### **Athous sylvaticus.**

Long. 0,0140 (6 1/4 l.). Larg. 0,0030 (4 2 5 l.).

Entièrement d'un roux ferrugineux.

*Tête* marquée d'une dépression profonde et triangulaire ; pubescente ; à ponctuation rugueuse et confluyente.

*Antennes* courtes ; épaisses ; à pubescence courte et serrée, mêlée de poils plus rares, plus longs et droits.

*Prothorax* grand ; très-convexe ; pubescent ; couvert de points serrés, moins épais sur le disque ; faiblement canaliculé dans le milieu ; plus étroit en arrière, avec les angles postérieurs obtus.

*Écusson* presque rond ; pubescent et ponctué.

*Élytres* trois fois aussi longues que larges ; pubescentes ; dilatées au delà du milieu ; à stries canaliculées, marquées de gros points oblongs ; à intervalles à peu près plans, couverts d'une ponctuation évidente et serrée.

*Dessous du corps* et pattes plus clairs ; surface de l'antépectus à ponctuation plus forte que celle de l'abdomen et de la poitrine.

Briançon, (collect. Godard).

**Athous tomentosus** ♂.

Long. 0,0220 (11 l.). Larg. 0,0025 (1 1/8 l.).

*Tête* noire; pubescente; couverte de points rugueux et confluent; déprimée en avant.

*Antennes* allongées; testacées: troisième, quatrième et cinquième articles faiblement en scie: les autres à peu près cylindriques.

*Prothorax* d'un tiers plus long que large; plus étroit en avant; pubescent; couvert de points serrés; noir, avec les angles postérieurs testacés, aigus et saillants.

*Écusson* allongé, arrondi postérieurement; noir; pubescent.

*Elytres* allongées; d'un fauve obscur; parallèles; rétrécies à partir des quatre cinquièmes; à stries canaliculées, ponctuées; à intervalles plans, pubescents et couverts d'une ponctuation fine et serrée.

*Dessous du corps* brun noir; bords latéraux et postérieur de l'abdomen testacés: pattes d'un testacé obscur, plus ou moins clair.

Très-voisin de l'*A. difformis* ♂, dont il diffère surtout par son prothorax plus étroit, à angles aigus plus grands et plus saillants, et par son écusson plus allongé.

Briançon, (collect. Godard).

**Athous pallens.**

Long. 0,0023 (5 1/2 l.). Larg. 0,025 (1 1/8 l.).

*Tête* ferrugineuse; largement déprimée dans le milieu; évidemment ponctuée et pubescente: bouche ferrugineuse: palpes testacés.

*Antennes* ferrugineuses; pubescentes; peu en scie.

*Prothorax* d'un quart plus long que large; peu convexe:

d'un ferrugineux obscur, plus clair aux bords antérieur et postérieur; distinctement ponctué; pubescent; échancré en devant; à angles postérieurs peu saillants.

*Ecusson* brièvement ovale; ferrugineux; pubescent.

*Elytres* plus pâles que le prothorax; parallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, d'où elles sont graduellement rétrécies; à stries fines, canaliculées, ponctuées; à intervalles plans, et à pubescence et ponctuation plus fines et plus éparses que sur le prothorax.

*Dessous du corps* d'un testacé obscur, plus foncé sur le milieu de l'antépectus et sur les autres parties pectorales, et sur le milieu de chaque arceau de l'abdomen. Jambes testacées.

♀ Diffère du mâle par sa taille plus grande, et par sa tête plus fortement ponctuée; elle a les antennes plus courtes, plus épaisses, le prothorax plus convexe, plus court, plus obscur; les élytres sont également plus obscures, plus convexes, dilatées au-delà du milieu, et plus fortement ponctuées.

Grande-Chartreuse.

#### **Athous flavescens.**

Long. 0,0100 (4 1/2 l.). Larg. 0,0020 (7/8 l.).

Roux. *Tête* rousse, reinbrunie sur le vertex; inégale; marquée de points profonds, confluent sur le devant de la tête, plus distants sur le vertex.

*Antennes* testacées; allongées; très-peu en scie.

*Prothorax* roux: le disque quelquefois plus obscur; en carré allongé, légèrement dilaté dans le milieu; à angles postérieurs aigus; visiblement échancré à son bord antérieur qui est un peu sinué; pubescent, et couvert d'une ponctuation fine.

*Ecusson* testacé, court, arrondi postérieurement.

*Élytres* rousses; allongées; à peu près parallèles, rétrécies graduellement à partir des deux tiers; finement pubescentes; à stries remplies d'une ponctuation confuse dans la première moitié, canaliculées et ponctuées régulièrement dans la seconde: intervalles à ponctuation fine et serrée.

*Antépectus* testacé, avec une tache noire au milieu: poitrine et abdomen noirs, avec les bords testacés. Pattes testacées.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est plus large; son prothorax est plus convexe, plus visiblement rétréci postérieurement, plus densément ponctué; les stries des élytres ne sont pas du tout canaliculées, ont la ponctuation beaucoup plus forte, et les intervalles plus convexes; les antennes sont plus courtes et plus épaisses.

Cet insecte, très-voisin de l'*A. subfuscus*, en diffère par sa taille plus allongée, son prothorax plus long, plus rétréci postérieurement, et surtout par ses stries, qui sont canaliculées dans toute leur longueur dans le *subfuscus* ♂, et dans la moitié de leur longueur dans la ♀, tandis que dans le *flavescens* elles ne le sont pas du tout dans la femelle, et seulement dans la moitié de la longueur chez le mâle.

La Grande-Chartreuse. — Trouvé également à Chamounix par M. Gacogne.

#### **Athous herbigradus** ♂ ♀.

Long. 0,0100 (4 1/2 l.). Larg. 0,0025 à 0,0028 (1 1/8 à 1 1/4 l.).

*Tête* noire, brune sur les bords; déprimée dans le milieu; à points serrés, profonds et confluent; couverte d'une pubescence grise assez serrée: bouche ferrugineuse.

*Antennes* brunes, avec l'extrémité de chaque article plus foncée.

*Prothorax* noir, mélangé de brun testacé et assez échancré

au bord antérieur; un peu plus étroit en avant; légèrement renflé dans le milieu, et sinué au devant des angles postérieurs; peu convexe; à ponctuation évidente et serrée; légèrement canaliculé; couvert, comme la tête, d'une pubescence grise et serrée; angles postérieurs aigus, un peu relevés au bord externe.

*Ecusson* assez rond, à peu près dénudé; noirâtre.

*Elytres* allongées; d'un châtain plus clair sur tous les bords; à stries canaliculées, ponctuées; à intervalles peu convexes, couverts de points fins et serrés, et d'une pubescence plus rare que sur le prothorax.

*Dessous du corps* brun: bord antérieur du prosternum, bords latéraux de l'antépectus, et bords postérieur et latéraux des segments de l'abdomen, testacés. Cuisses brunes: tibias et tarses plus pâles.

Cet insecte a quelque analogie avec l'*A. difformis* ♂ dont il diffère par sa taille plus ramassée, sa pubescence plus serrée, ses élytres différemment colorées; il n'offre pas la même différence dans les sexes.

Le mont Pilat; Iseron (Rhône).

#### **Athous castanescens.**

Long. 0,0170 (8 l.). Larg. 0,0039 (1 3/4 l.).

*Tête* noire; déprimée dans le milieu; couverte de points profonds et quelquefois confluent, et d'une pubescence fournie et couchée: palpes et mandibules, couleur de poix.

*Antennes* noires, plus ou moins ferrugineuses dans le milieu, surtout à la base de chaque article; peu en scie.

*Prothorax* plus long que large; marqué d'une dépression longitudinale sur la partie postérieure du disque; assez convexe; couvert d'une ponctuation distincte et serrée, à peu près uniforme, et d'une pubescence grise serrée et couchée;

assez profondément échancré au bord antérieur ; à bords latéraux à peu près droits dans la première moitié, sinués au devant des angles postérieurs : ceux-ci proéminents et obtus : les postérieurs, chargés d'un rudiment de carène, assez aigus et un peu prolongés en arrière.

*Ecusson* plus long que large ; très-pubescent.

*Elytres* allongées ; d'un châtain peu foncé ; couvertes d'une pubescence grise assez fournie ; à stries canaliculées, ponctuées ; à intervalles couverts d'une ponctuation fine et serrée.

*Dessous du corps* noir ; bords postérieur et latéraux de l'abdomen plus ou moins ferrugineux : jambes noires : extrémités des tibias et tarses ferrugineux.

Cet insecte a assez d'analogie avec l'*A. Dejeanii*, dont il diffère par sa pubescence beaucoup plus fournie, par sa taille plus ramassée, sa ponctuation plus fine, et par les angles antérieurs du prothorax qui sont plus proéminents.

Montagnes du Beaujolais.

#### ***Athous semipallens.* ♂ ♀.**

Long. 0,0112 à 0,0123 (5 à 5 1/2 l.). Larg. 0,0025 à 0,0028 (1 1/8 à 1 4 l.).

*Tête* noire, avec le bord antérieur testacé ; convexe ; évidemment ponctuée et pubescente.

*Antennes* à articles peu allongés ; brunes, avec le premier article et la base des autres, testacés.

*Prothorax* d'un quart plus long que large ; noir avec les bords testacés ; à ponctuation distincte et serrée ; à pubescence courte ; brièvement canaliculé sur la partie postérieure de son disque ; à angles postérieurs aigus, peu saillants.

*Ecusson* brun ; presque rond ; finement pubescent.

*Elytres* allongées ; à stries canaliculées, marquées de points profonds ; à intervalles peu convexes, couverts d'une ponctuation fine assez serrée ; d'un brun de poix à la base,

d'un testacé ferrugineux sur le reste, sans délimitation tranchée quant à l'étendue de la place colorée.

*Dessous du corps* noir brun ; brillant ; finement pubescent ; avec les bords de l'antépectus, de la poitrine et des segments de l'abdomen, d'un testacé ferrugineux. Jambes testacées.

Nantua ; Suisse.

Voisin de l'*A. hæmorrhoidalis*, dont il est facile à distinguer par la couleur des élytres.

### **Ampedus ruficeps.**

Long. 0,0070 (3 1/8 l.). Larg. 0,0015 (2/3 l.).

*Tête* d'un rouge ferrugineux ; convexe ; couverte d'une ponctuation forte et serrée.

*Antennes* de la couleur de la tête ; fortement en sie à partir du quatrième article.

*Prothorax* plus large que long ; visiblement rétréci en avant ; convexe ; à angles postérieurs aigus et prolongés, sans carène ; couvert d'une ponctuation forte et rugueuse sur les côtés, fine et rare sur le disque ; noir, avec les bords antérieur et postérieur d'un ferrugineux clair ; couvert d'une pubescence rousse.

*Ecusson* ovale ; oblong ; lisse ; testacé.

*Elytres* trois fois aussi longues que larges, rétrécies de la base à l'extrémité ; noires, avec la base et le pourtour ferrugineux ; à pubescence rousse ; à stries canaliculées, ponctuées ; à intervalles plans et ponctués.

*Dessous du corps* et pattes pubescents ; d'un ferrugineux clair.

Fallavier (Isère), sur le châtaignier (M. Gacogne.)

**Cryptohypnus consobrinus.**

Long. 0,0061 à 0,0070 (2 3/4 à 3 1/8 l.). Larg. 0,0005 à 0,008 (1 4 à 1 3 l.).

D'un bronzé métallique obscur.

*Tête* peu convexe ; couverte d'une ponctuation inégale, pubescente.

*Antennes* d'un ferrugineux obscur ; à articles courts et triangulaires.

*Prothorax* convexe ; rétréci en avant, dilaté dans le milieu, avec les angles postérieurs carénés, spiniformes, et un peu recourbés en dehors ; couvert de points allongés, plus rares et plus petits sur le disque ; légèrement pubescent.

*Ecusson* brièvement ovale ; ponctué ; pubescent.

*Elytres* trois fois aussi longues que larges ; légèrement pubescentes ; assez convexes ; rétrécies à partir des deux tiers ; à stries canaliculées, ponctuées ; à intervalles peu convexes, recouverts de points très-fins.

*Dessous du corps* noir ; recouvert d'un duvet brillant et soyeux : cuisses et tibia, d'un testacé obscur : tarsi d'un testacé plus clair.

Bords de la Singine et de la Sarine (Berne et Fribourg).

Cet insecte, très voisin des *C. riparius* et *rivularis*, en diffère par sa taille moins ramassée, par sa ponctuation et par la forme des angles du prothorax.

**Cryptohypnus gracilis.**

Long. 0,0050 (2 1/4 l.). Larg. 0,0008 (1/3 l.).

Noir.

*Tête* peu convexe ; pubescente ; couverte d'une ponctuation inégale, plus serrée en avant qu'en arrière.

*Antennes* noires ; atteignant au moins le milieu de l'élytre.

*Prothorax* assez convexe ; dilaté dans le milieu, plus étroit en arrière ; à angles postérieurs aigus, prolongés, finement carénés ; couvert d'une ponctuation très-fine et très-serrée, presque glabre.

*Ecusson* allongé ; ponctué ; pubescent.

*Elytres* trois fois aussi longues que larges ; rétrécies surtout depuis les deux tiers ; à stries ponctuées ; à intervalles assez convexes, couverts d'une ponctuation très-fine et très-serrée.

*Dessous du corps* noir ; jambes brunes : tarsi testacés.

Berne (bords de la Singine). Lyon, inondations du Rhône.

Voisin du *C. curtus*, mais plus allongé : antennes plus longues : prothorax beaucoup plus finement ponctué.

#### **Diacanthus micans.**

Long. 0,0123 (5 1/2 l.). Larg. 0,0028 (4 1/4 l.).

*Tête* d'un noir métallique ; peu convexe ; également parsemée de points ronds et profonds.

*Antennes* noires : premier article ferrugineux dessous ; en scie, à partir du quatrième article.

*Prothorax* aussi long que large ; assez convexe ; d'un noir bronzé ; couvert de points, plus rares sur le disque ; marqué d'une impression au-devant de chaque angle postérieur : ces angles ferrugineux, carénés, aigus et prolongés.

*Ecusson* en forme de cône ; chargé d'une petite carène ; très-finement ponctué.

*Elytres* plus de trois fois aussi longues que larges ; d'un brun obscur ; rétrécies à partir des quatre cinquièmes ; à stries canaliculées : les voisines des côtés, plus fortement ponctuées que celles près de la suture ; à intervalles plans,

chagrinés ; à pubescence très-fine, et couverts d'une ponctuation très-fine et très-serrée.

*Dessous du corps* d'un noir bleu métallique mélangé de ferrugineux, surtout vers les sutures ; antépectus à ponctuation plus forte que celle de l'abdomen et de la poitrine ; poitrine et abdomen couleur de poix à reflet métallique : bords des segments du ventre plus clairs. Jambes couleur de poix : côté interne des cuisses et des tibias, ferrugineux.

Serait-ce la femelle de l'*Ectinus subæneus* REDT. ? ou l'*Ectinus xanthodon* MAERKEL ?

